

Bureau du 2 juillet 2001

Décision n° 2001-0055

commune (s) : Sathonay Village

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située à l'angle du chemin de Bussy et de la route de Vancia et appartenant aux consorts Beyrieux**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 25 juin 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La communauté urbaine de Lyon doit procéder à l'acquisition d'une parcelle de terrain nu appartenant aux consorts Beyrieux et située à l'angle du chemin de Bussy et de la route de Vancia à Sathonay Village.

Cette parcelle de 115 mètres carrés, qui est nécessaire à l'élargissement des deux voies précitées, est à détacher de la parcelle de plus grande étendue cadastrée sous le numéro 206 de la section AE.

Aux termes du compromis qui a été établi, cette acquisition interviendrait au prix de 862,50 F admis par les services fiscaux ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2001-0150 en date du 25 juin 2001 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense en résultant ainsi que les frais d'actes notariés estimés à 3 000 F, seront prélevés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,